



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2 JUIN 2004 À 19H30

COPERNIC

Parc Marie-Victorin, Kingsey-Falls

Présences : Denis Bergeron, Jacques Corriveau, Réjean Veilleux, Yves Fortier, Jacques Roberge, Frédéric Hamel, Isabelle Breune, Marianne Goulet, Pierre Bastien, Richard Couture, Karine Paradis, Guy Larochelle, Anouk Thibault, Sonia Dumoulin, Claude Lemire, Jacques Lessard, Denis Bergeron, Denise Gendron, Richard Fréchette, Roger Paquet, Daniel G. Nolett, Daniel Blanchet, Alfred Angers, Mario Proulx, Justin Chabot.

Présences autres que membres : Robin Doré, Grégoire Ouellet, Stéphane Saucier, Maurice Dumas, Claudine Noël, Fabienne Martino, Catherine Joyal, Patrick Dubois, Olga Dupont, M. Malouin

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Nous avons quorum.

Denise Gendron souhaite bienvenue aux participants. Elle lit l'ordre du jour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée.
- 3- Présentation d'un survol 3-D du bassin versant de la rivière Nicolet.
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2003.
- 5- Rapport d'activités de la présidente.
- 6- Présentation du rapport financier.
- 7- Ratification des états financiers.
- 8- Nomination du vérificateur des livres comptables pour 2004-2005.
- 9- Ratification des modifications des règlements généraux.
- 10- Ratification des actes des administrateurs.
- 11- Plan d'actions 2004-2005.
- 12- Présentation du budget 2004-2005.
- 13- Élection des administrateurs par collège électoral.
- 14- Questions et recommandations des membres.
- 15- Fermeture de l'assemblée générale.



**Résolution # AG040602-10 :**

Sur proposition de M. Pierre Bastien et appuyé de M. Jacques Lessard, l'ordre du jour de la présente assemblée est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation d'un survol 3-D du bassin versant de la rivière Nicolet.

Les personnes invitées présentent un survol du bassin versant.

Mme Dupont dresse un bref historique de l'outil géomatique du bassin versant. Elle signale la banque de données sur le bassin au CRECQ.

La géomatique permet de représenter par couches plusieurs informations différentes sur un même territoire. Sans plus tarder, Patrick Dubois nous démontre son savoir faire et pilotera le survol au dessus du bassin versant, tout en commentant sur la région survolée.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2003.

Mme Denise Gendron lit à l'assemblée le procès-verbal.

**Résolution # AG040602-11 :**

Sur proposition de Mme Sonia Dumoulin et appuyé de M. Jacques Lessard, le procès-verbal de l'assemblée générale de fondation de COPERNIC est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Mme Denise Gendron commente les annotations en varia du procès-verbal et fait le suivi.

Le CE a eu beaucoup moins de réunions que le CA. Les changements des statuts et règlements ont été faits. La Nation Waban Aki a eu son siège.

5. Rapport d'activités de la présidente.

Mme Denise Gendron lit le mot de la présidente. Elle rappelle la mission de COPERNIC. Elle fait état à l'assemblée de son rapport d'activités.

Une annonce est faite par Mme Denise Gendron : la subvention de base du gouvernement pour l'année 2004-2005 a été confirmée et le montant de 65 000 \$ sera reçu au cours de l'été.



Dossier des pluies diluviennes du 3 et 4 août 2003

Question : le scénario catastrophe va-t-il être prévenu ?

Réponse : Pour une portion du bassin, à Tingwick, il y aura un nettoyage des cours d'eau. Pour les autres portions, rien de particulier.

Réplique : Il faudra une autre catastrophe pour relancer le dossier.

Mme Denise Gendron propose d'en rediscuter au prochain CA de COPERNIC, car le problème est important.

**Résolution # AG040602-12 :**

Sur proposition de M. Claude Lemire et appuyé de M. Guy Larochelle, le rapport d'activités de la présidente est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du rapport financier.

Mme Claudine Noël lit à l'assemblée le rapport financier.

Question : Le montant des cotisations est minime en 2004 !

Réponse : Les inscriptions ne sont pas encore comptabilisées car les membres ont cotisé après la fermeture de l'année financière au 31 mars.

Question : La subvention de 65 000 \$ devrait être ventilée aux prévisions budgétaires dans l'année pour laquelle elle est accordée.

Réponse : Pour la première subvention, la date d'effet est le 17 décembre et la subvention est valide pour 12 mois. Il faudra effectivement ventiler différemment la subvention dans les prochaines prévisions budgétaires.

Un prêt sans intérêt (pas de modalités de remboursement) a été passé pour payer les sommes dues à la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF) et au Centre de recherche et d'éducation en environnement régional (CRÉER), pour la somme encore non payée par le Fond d'action québécois pour le développement durable (FAQDD). Ce dernier n'a pas encore payé la subvention au complet.

Question : Pourquoi les états financiers n'ont pas été vérifiés ?

Réponse : Pour économiser le coût d'une mission d'examen.



7. Ratification des états financiers.

**Résolution # AG040602-13 :**

Sur proposition de M. Jacques Lessard et appuyé de M. Richard Couture, les états financiers 2004-2005 sont acceptés tel que présentés. La résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur des livres comptables pour 2004-2005.

Le coordonnateur fait lecture de la décision du CA concernant le vérificateur pour les états financiers de 2004-2005. Une recommandation pour une mission d'examen a été faite par le CA.

**Résolution # AG040602-14 :**

Il est proposé par M. Denis Bergeron et appuyé de M. Réjean Veilleux d'entreprendre pour l'année 2004-2005 une mission d'examen par la Compagnie Longchamps, Proulx, CA Inc. au coût de 1100 \$.

9. Ratification des modifications des règlements généraux.

La présidente d'assemblée fait la lecture du tableau présentant les différentes modifications aux règlements généraux survenu en cours d'année.

➤ Article 8.2.6 Procédures d'élection des administrateurs

La mise en candidature par procuration est possible. La lettre ou le formulaire de procuration doit être dûment remplie par les personnes autorisées par la Corporation membre.

**Résolution # AG040602-15 :**

Sur proposition de M. Jacques Lessard et appuyé de M. Gaétan Hinse, les modifications à l'article 8.2.6 des règlements généraux de COPERNIC sont ratifiées telles que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ Article 6.6.1 Membres corporatifs  
Annexe 1 Définitions des collèges électoraux



Secteur *usagers*

Agriculture : Toute association ou syndicat de producteurs agricoles reconnus par la Loi sur les syndicats agricoles.

Secteur *élus*

Nation autochtone : **Toute nation autochtone qui réside, exerce des activités ou se récréé dans le bassin versant de la rivière Nicolet.**

**Résolution # AG040602-16 :**

Sur proposition de M. Réjean Veilleux et appuyé de M. Daniel Blanchet, les modifications à l'article 6.6.1 des règlements généraux de COPERNIC sont ratifiées tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

➤ Article 6.3 Membres de COPERNIC

Les nouveaux membres doivent acquitter les droits exigibles quatorze (14) jours de calendrier avant l'assemblée générale annuelle pour devenir membre en règle et voir leur adhésion entérinée par le conseil d'administration. Les membres existants ont jusqu'à l'assemblée générale annuelle pour acquitter leur droit.

**Résolution # AG040602-17 :**

Sur proposition de M. Richard Couture et appuyé de M. Pierre Bastien, les modifications à l'article 6.3 des règlements généraux de COPERNIC sont ratifiées tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Ratification des actes des administrateurs.

**Résolution # AG040602-18 :**

Sur proposition de M. Jacques Roberge et appuyé de M. Denis Bergeron, les actes des administrateurs de COPERNIC sont ratifiés tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. Plan d'action 2004-2005.

La présidente Mme Denise Gendron présente le plan d'action pour l'année 2004-2005 de COPERNIC.

Question : De qui pourrait-on obtenir des subventions ?

Réponse : Carrière Été, FAQDD, etc.



Question : Le montant de 65 000 \$ sera-t-il récurrent ?

Réponse : Pour le moment, ce montant est confirmé pour l'année prochaine.

**Résolution # AG040602-19 :**

Sur proposition de Mme Marianne Goulet et appuyé de M. Guy Larochelle, le plan d'action de COPERNIC pour l'année 2004-2005 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

12. Présentation du budget 2004-2005.

Le coordonnateur Robin Doré présente le budget 2004-2005.

Question : le fonctionnement ne suffit pas. Quel budget est alloué aux actions environnementales ? Il faudrait entreprendre des projets.

**Résolution # AG040602-20 :**

Sur proposition de M. Réjean Veilleux et appuyé de M. Guy Larochelle, le budget de COPERNIC pour l'année 2004-2005 est accepté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

13. Élection des administrateurs par collège électoral.

**Résolution # AG040602-21 :**

Sur proposition de M. Jacques Lessard et appuyé de M. Réjean Veilleux, il est résolu que M. Maurice Dumas soit nommé président d'élection et M. Robin Doré, secrétaire d'élection. Mme Fabienne Martino et Mme Catherine Joyal tiendront chacune le rôle de scrutatrice pour ces élections. La résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Robin Doré lit à l'assemblée la liste des administrateurs en élections.

**Agriculture :**

M. Réjean Veilleux propose M. Yves Côté du syndicat du secteur de l'UPA Centre des Bois-Francis.

M. Jacques Corriveau propose M. Yves Fortier du syndicat de secteur de l'UPA des Bois-Francis.

Toutes les personnes nommées acceptent le poste d'administrateur.



**Forêt :**

M. Guy Larochelle de l'Agence forestière des Bois-Francs se propose, considérant qu'il est le seul représentant du secteur des *usagers*.

M. Guy Larochelle accepte le poste d'administrateur.

**Industrie-Commerce :**

M. Jacques Lessard propose M. Claude Lemire de l'Association des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre.

M. Claude Lemire accepte le poste d'administrateur.

**MRC et municipalités :**

Mme Denise Gendron propose M. Denis Bergeron de la MRC d'Arthabaska.  
M. Daniel G. Nolett propose M. Gaétan Hinse de la municipalité de Tingwick.  
M. Roger Paquet propose M. Richard Fréchette de la municipalité de Sainte-Brigitte-des Saults

Les personnes nommées acceptent le poste d'administrateur.

**Associations de lacs et riverains :**

Mme Marianne Goulet propose M. Jacques Roberge de l'Association des résidents du Lac Nicolet.

M. Jacques Roberge accepte le poste d'administrateur.

**Culture et patrimoine :**

M. Denis Bergeron propose Mme Karine Paradis de la Maison Rodolphe-Duguay.

Mme Karine Paradis accepte le poste d'administratrice.

**Récréo-touristique :**

M. Jacques Roberge propose M. Daniel Blanchet de Tourisme Bois-Francs.

M. Daniel Blanchet accepte le poste d'administrateur.



**Groupes environnementaux :**

Mme Sonia Dumoulin propose Mme Anouk Thibault du Centre de recherche à l'éducation environnemental régional (CRÉER).

Mme Anouk Thibault du CRÉER accepte le poste d'administratrice.

**Citoyen :**

M. Pierre Bastien propose Mme Marianne Goulet.

Mme Marianne Goulet accepte le poste d'administratrice.

**Résolution # AG040602-22 :**

Sur proposition de M. Mario Proulx et appuyé de Mme Sonia Dumoulin, les nouveaux membres du CA sont entérinés par l'assemblée.

14. Questions et recommandations des membres.

Aucune.

15. Fermeture de l'assemblée générale.

Proposée par M. Gaétan Hinse à 22 h 30.

---

Jacques Roberge, secrétaire trésorier

---

Robin Doré T.P., coordonnateur